# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée :  – PLU ou carte communale ?  – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	

1.2 En cas d'élaboration ou de révision gér	nérale de PLU ou PLUi :
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	

### 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne pub	lique responsable
Qui est la personne publique	
responsable ?	Jean-Paul CONSTANT
	Mairie d'Arâches la Frasse
	64 route de Frévuard
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone,	74300 ARACHES LA FRASSE
courriel?	Tél: 04 50 90 07 56
courrer.	Contact administratif : Valérie DUBOST
	v.dubost@aracheslafrasse.fr

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

## 3. Caractéristiques générales de votre projet

#### 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT?

<del>Oui</del>

Non

Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours

Périmètre du Scot arrêté

#### 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale?

Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale

PLU approuvé le 10 août 2005 – il n'a pas fait l'objet d'une étude environnementale

Oui

Nen

Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)

La modification simplifiée consiste notamment à la mise à jour du règlement de PLU afin d'être en adéquation avec la loi ALUR et de remplacer une emprise de zone N en zone Nt afin de réaliser le projet de tyrolienne

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de	votre territoire ?
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	1901 habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2022
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	37.69 km²
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.  **Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet**	Zone AU: 115.6 hectares

#### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

**Annexe** à joindre: pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale); pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

#### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

La modification simplifiée vise notamment :

- La mise à jour du règlement du Plan Local d'Urbanisme afin d'être en adéquation avec la loi ALUR.
- L'objectif de remplacer des emprises de zones « N » et zone « Nt » afin de réaliser le projet de tyrolienne. La zone « Nt » permet notamment d'autoriser la réalisation de constructions et installations liées aux activités de sport et de loisirs.

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?	

3.6 Votr	e projet	concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?
<del>Oui</del>	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher crée)

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procé	dures	?	
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		x	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		х	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il co	oncer	né pai	r
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270	х		Ensemble de la commune
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?  http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/ Sélection du zonage « Loi Littoral »		x	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?  http://www.gesteau.eaufrance.fr/	x		SAGE ARVE
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional	x		Communauté de commune Cluses Arve et Montagnes

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?

Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

S'agissant de la modification de la zone « N » en zone « Nt », elle permet notamment d'autoriser la réalisation de constructions et installations liées aux activités de sport et de loisirs.

Bien conscient des enjeux de la montagne de demain, et dans la continuité de sa diversification et de son développement multi-saisons, la commune soutient la société de remontée mécanique, qui exploite le domaine skiable des Carroz, afin d'élargir son offre de diversification multi-saisons en créant une tyrolienne, accessible en remontée mécanique, et ouverte en saison hivernale, estivale et potentiellement étendue à la saison automnale, tout en préservant son environnement.

Les gares de départ et arrivées sont implantées dans un espace déjà artificialisé, l'un des axes suit une remontée déjà existante.

Le développement de cette nouvelle offre permet un allongement de la durée d'ouverture des remontées mécaniques, qui induit une augmentation des offres d'emploi et incite à l'installation permanente des employés.

# 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre 4.1.1 Si votre projet permet la création de logemer	Commune de centralité urbaine Commune péri-urbaine de première couronne Commune péri-urbaine éloignée Pôle de vie au sein d'un espace péri urbain Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural Commune rurale Autre:-commune touristique en montagne
	ns, precisez .
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?	Sans objet
http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques s traduisent en besoin de logements sur votre commune
Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?	Sans objet
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/d efault.asp	Sans objet
Quel taux de rétention foncière votre projet applique- t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilit de ne pas être mis sur le marché  Sans objet
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Sans objet
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	Sans objet
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les	de consommation d'espace ?  besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votr

4.1 Présentation de votre projet
commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre
Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :  1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension  2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs  3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant  4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation  5. les objectifs de densité  6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN
Sans objet
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le

## SCoT? Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...) des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation? S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire: quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible)? quel est leur taux d'occupation? S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible)? quel est leur taux d'occupation ? Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique? Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestie	rs		
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?			
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales		Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		x	Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC).  Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe
Des espaces boisés ?	х		Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection,?) Fôret communale

Dans le cadre d'une procédure d'évolution :  Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document  X  Précisez les protections appliquées à ces secteurs ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du l'article L151-19 du l'article L151-21 ou de l'article L151-19 du l'article L151-20 ou de l'a				agricoles, naturels ou forestiers
d'urbanisme existant ?	se èn œuvre a	ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise	x	entifiées naturelles, forestière ou otégées au titre d'un document
Complétez si nécessaire				nécessaire

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?  Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		х	Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joingnz-la en annexe.
Un parc naturel national ou régional ?		х	
Une réserve naturelle nationale ?	х		0.2 % de la commune est concerné par la réserve naturelle nationale Sixt-Passy
Un espace naturel sensible ?		х	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map	x		4 ZNIEFF de type I :  Combe de Sales (n°74170006)  Tourbière du Vernant (n°74170005)  Tourbière de l'Arbaron (n°74170001)  Versant rocheux en rive droite de l'Arve, de Balme à la tête Louis Philippe (n°7400048)  1 ZNIEFF de type II : Haut Faucigny (n°7417)  Combe de Vaconnant et du secteur de
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map	x		Lédedian (APPB 189)  Montagne de Chevran (APPB 156)
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?	х		La commune compte 16 zones humides répertoriées.
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?  https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html	x		Le ruisseau de Gron est identifié en liste 1

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité						
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?		Non	Si oui, le(s)quel(s)?			
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui		Et quels sont les enjeux identifiés ?			
Complétez si nécessaire						

4.4 Continuités écologiques				
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisi intercommunalités, SCoT, PNR) ou dans document d'urbanisme antérieur des analy portant sur les continuités écologiques ?	un	<del>Oui</del>	Non x	Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune?
Dans le Schéma Régional de Cohére Ecologique, quels sont les éléments de la tr verte et bleue ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_pays e_r82.map	ame	perméa Le SF - au no - plusie	bles, corr RCE ide un co ord oue une t eurs se	ntionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces idors linéaires ou corridors thermophiles entifie : erridor d'importance régional à remettre en bon état est de la commune rame bleue à préserver : le ruisseau du Gron ecteurs de réservoir de biodiversité mais aucun ogique.
4.5 Paysage, patrimoine bâti				
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?  Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites	Oui	Nor	n	ui, le(s)quel(s) ? uels sont les enjeux identifiés ?
communales ou intercommunales Site classé ou projet de site classé ?				
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x		
Site inscrit ou projet de site inscrit ?  http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_pay sage_r82.map	x		de F	secteur de Flaine fait parti du site inscrit SI556 « Desert Platé , col d'Anterne et Haute Vallée du Giffre ». projet n'impacte pas Flaine
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		х		
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/	x		mor Mor Mor – toitu	nple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites éologiques, patrimoine mondial nument classé : Chapelle oecuménique de Flaine numents inscrits :  Station de Flaine : Hôtel Le Flaine, façades et ares  Station de Flaine : immeuble Le Bételgeuse, ades et toitures
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de		х		

4.5 Paysage, patrimoine bâti					
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?		
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?		
paysage ?					
Complétez si nécessaire					

4.6 Ressource en eau					
Captages					
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?		
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	x		Captages d'Hauteville, du Four, des Combes sud, des Combes Nord, du Pontet, du Laÿ (Thoral), prise du torrent de Gron, captage du Gron, de la Meurze, de la Pestaz. Captages de l'Airon, des Zorzières, du Prachet, prise d'eau des Molliets et de Pra Roti		
Autres captages prioritaires ?					
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales					
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	x		Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de 2010 en cours de révision.		
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	x		Hors Flaine, l'assainissement est géré par la communauté de communes. La STEP a une capacité de 15 000 EH pouvant être étendue à 30 000 EH et une charge entrante maximale (en 2016) de 6 185 EH.  Pour Flaine, l'assainissement est géré par le Syndicat Intercommunal de Flaine. La STEP est située sur la commune de Magland et a une capacité de 15 000 EH. La charge maximale en entrée en 2016 était de 8 713 EH.  L'ensemble des besoins est donc couvert et il existe une possibilité de traitement supplémentaire.  Les deux STEP sont en conformité avec la réglementation en vigueur.		
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?		x			
Complétez si nécessaire					
4.7 Sols et sous-sol					
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?		
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ?  http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		х			

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?	х		17 sites sont répertoriés dans la base de données dont 7 encore en activité.
http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT =63&carte=			
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		х	
Complétez si nécessaire	•	•	

4.8 Risques et nuisances				
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?	
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?	
Risques ou aléas naturels ?	х		Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité	
			La commune est concernée par les risques avalanche, glissement de terrain, crues torrentielles, retrait gonflement des argiles, séisme,	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	х		Le plan de prévention des risques de la commune d'Arâches La Frasse (hors Flaine) a été approuvé le 7 novembre 2014.	
			Le plan de prévention des risques de la commune d'Arâches La Frasse sur le secteur de Flaine a été approuvé le 12 juin 2017.	
Nuisances ?			Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		х		
Complétez si nécessaire		I		

4.9 Air, énergie, climat					
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?		
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales		Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?		
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		х	Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc		
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?	х		Plan de protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve		

10 Air ánargia climat						
4.9 Air, énergie, climat	l		C: av: la/a) = val/a) 2			
Votre projet concerne-t-il, directement indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?			
Y compris en dehors du périmètre du proj éventuellement en dehors des limit communales ou intercommunales		Non	Et quels sont les enjeux identifi	és?		
Enjeux spécifiques relevés par le schér régional du climat, de l'air et de l'éner (SRCAE)?		х				
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (projet de PCAET)?	ou					
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		Х				
Complétez si nécessaire						
5. Annexes (rappel)						
Les annexes sont des éléments essent projet et d'évaluer les enjeux environne						
<ul> <li>pour les cas d'élaboration ou de révisi un projet de zonage permettant de visua</li> </ul>						
<ul> <li>pour les procédures d'évolution partie essentiel de fournir les documents initia avant/après ; règlement avant/après, OA</li> </ul>	aux et de	précis				
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe	1 ci-join	te			
	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI					
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur					
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration					
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	I I A Droigt de doccier envicade polir la religion I					
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure					
	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques,)					
Pour les procédures d'évolution	Projet de Autres	e règlem élément	s cartographiques superposant			
Pour les procédures d'évolution Pour tous	Projet de Autres	e règlem élément ges et er aphie du	s cartographiques superposant njeux (Natura 2000, risques,) PADD			
·	Projet de Autres zonag Cartogra	e règlem élément ges et er aphie du	s cartographiques superposant njeux (Natura 2000, risques,) PADD			
·	Projet de Autres zonaç Cartogra Autres (	e règlem élément ges et er aphie du OAP,)	s cartographiques superposant njeux (Natura 2000, risques,) PADD			

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes-Version Février 2018

Date: 25 avril 2022

Lieu: ARACHES LA FRASSE

**SIGNATURE** 

Le Maire,

Jean-Paul CONSTANT/Jaure